

Rumilly, le 17 avril 2026



**Ville de Rumilly**

Hôtel de ville  
BP 100  
74152 Rumilly cedex  
Tél. 04 50 64 69 20  
Fax 04 50 64 69 21  
contact@mairie-rumilly74.fr

**Objet : Convocation**

Nos réf. : CD/AD

Affaire suivie par le Secrétariat Général et Affaires Juridiques

**CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE PUBLIQUE**

Madame, Monsieur,

La prochaine séance publique du Conseil Municipal aura lieu le  
**JEUDI 30 AVRIL 2026 à 19 heures 30 min**  
à l'Hôtel de Ville de Rumilly.

A l'ordre du jour figurent :

↳ Fonctionnement des instances

- 01) Création des commission municipales et désignation de leurs membres
- 02) Création et composition de la commission de Délégation de Service Public
- 03) Création d'une commission communale des impôts directs et désignation de ses membres

↳ Débat de politique générale

- 04) Débat de politique générale sur le fondement de l'article L2121-19 du Code Général des Collectivités Territoriales

↳ Finances

- 05) Budget principal de la Ville
  - Approbation du compte de gestion 2025 et du compte administratif 2025
  - Affectation des résultats
  - Fixation des taux de la fiscalité 2026
  - Approbation du budget primitif 2026 présenté par sections et chapitres
- 06) Autorisations de programme – Crédit de paiement : Programme 2026
- 07) Budget annexe Cinéma
  - Approbation du compte de gestion 2025 et du compte administratif 2025
  - Affectation des résultats
  - Approbation du budget primitif 2026



08) État récapitulatif des indemnités perçues par les élus siégeant au CM au titre de l'exercice 2025  
Information au Conseil Municipal

↳ Foncier

09) Bilan des affaires foncières 2025

↳ Travaux

10) Avenant n°2 à la convention de maîtrise d'ouvrage unique entre la Communauté de communes Rumilly Terre de Savoie et la commune de Rumilly pour les travaux de requalification de l'entrée Nord du Centre historique de la ville

↳ Jeunesse

11) Labellisation de la collectivité par la CAF et signature d'une convention de partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales pour le développement des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH)

↳ Prévention – Sécurité

12) Projet d'installation de caméras de vidéoprotection

↳ Vie associative

13) Subvention aux associations dites de loisirs et diverses au titre de l'exercice 2026

↳ Délégations du Conseil Municipal à M. LE MAIRE

14) Compte-rendu des décisions prises par M. LE MAIRE sur délégation du Conseil Municipal en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Une **photographie de groupe**, destinée aux supports de communication de la commune, sera réalisée en amont de la séance du conseil municipal.

**Aussi, je vous invite à vous rendre à 18 h 45 sur le parvis du Quai des Arts.**

En cas de conditions météorologiques défavorables, la prise de vue se déroulera au salon consulaire, au 1er étage de la mairie.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

**Le Maire,  
Christian DULAC**

Signé par : CHRISTIAN DULAC

Date : 17/04/2026

Qualité : MAIRE de RUMILLY

